

Résumés/Abstracts

Véronique Le Goaziou. Les viols en justice : une (in)justice de classe ?

L'article part d'une énigme sociologique et sociopolitique déjà mise en lumière par les mouvements féministes dans les années 1970 à propos des violences sexuelles : alors que ces violences, et notamment le viol, sévissent dans tous les milieux sociaux, comment expliquer que le peu d'agresseurs mis en cause par la justice soient très largement issus des milieux populaires ? En prenant appui sur différents travaux, l'auteure ouvre plusieurs pistes réflexives et propose des hypothèses pour tenter de mieux comprendre les ressorts de ce traitement inéquitable des agresseurs sexuels suivant leur appartenance sociale.

Rape on trial : class (in)justice ?

This article reopens a sociological and sociopolitical black box that has already been illuminated by the feminist movements of the 1970's: given that sexual violence (notably rape) occurs in all social classes, how are we to explain the fact that the small number of perpetrators who actually come to trial are mainly working class or blue-collar in origin ? Synthesizing recent research on the subject, the author explores different ways of analyzing and formulating hypotheses for a better understanding of the unequal treatment of perpetrators in respect of their social class.

Laura Pomicino, Patrizia Romito, Vincenza Escribà-Agüir et Janet Molzan-Turan. Est-ce que je peux choisir? Violence contre les femmes et décisions reproductives

L'article interroge le rôle des violences conjugales ainsi que des violences intrafamiliales sur les décisions reproductives des femmes. Les auteures analysent des données recueillies par questionnaire auprès de l'ensemble des femmes admises dans un hôpital de Trieste (en Italie) au cours d'une même période, les unes étant venues pour accoucher, les autres pour interrompre volontairement leur grossesse. Elles montrent que les secondes sont plus exposées aux violences que les premières. Parmi celles qui ont subi des violences, la décision d'avorter est davantage le fait des femmes les plus favorisées. L'interruption de la grossesse s'avère être un acte d'autonomisation vis-à-vis de leur conjoint, tandis que celles qui mettent un enfant au monde tout en subissant des violences s'avèrent être socialement plus désavantagées.

What choice do I have ? Violence against women in reproductive decision-making

The article questions the impact of intimate-partner violence and family violence on reproductive choices. The authors analyze questionnaire-based data collected among two categories of women admitted to a single hospital in Trieste (Italy) over a given period of time: those who came to have an abortion and those who came to give birth. The results demonstrate that, overall, women who aborted were more exposed to partner violence than those who give birth. However, among women who experience intimate-partner violence, it is those with better resources who chose to have an abortion. The decision to abort clearly appears as an

autonomous choice vis-à-vis their violent partners; by contrast, women in violent relationships who go through with the pregnancy tend to be comparatively socially disadvantaged.

Brigitte Lhomond, Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles et le groupe CSF. Agressions sexuelles contre les femmes et homosexualité : violences des hommes et contrôle social

La question des violences sexuelles en lien avec l'orientation sexuelle a été peu analysée. A partir des données de l'enquête nationale Contexte de la Sexualité en France (2006), les auteures étudient les relations entre les agressions sexuelles subies par les femmes et un indicateur d'orientation sexuelle qui combine le comportement et l'autodéfinition. Les femmes qui ont eu des rapports homosexuels sont plus souvent victimes d'agressions sexuelles, quel que soit l'âge aux agressions (52% d'entre elles vs 19% de celles qui n'ont eu que des rapports hétérosexuels). Parmi elles, ce sont surtout les femmes qui s'identifient comme hétérosexuelles ou bisexuelles qui en sont le plus souvent victimes. Toutefois, lorsqu'on prend en compte les caractéristiques sociales et surtout le nombre de partenaires hommes, l'excès de risque pour les femmes non hétérosexuelles n'est plus significatif.

Sexual violence against women and homosexuality : male violence and social control

The relation between sexual violence and sexual orientation has been little analyzed. Based on data from the national survey "Contexte de la sexualité en France" ("Sex in context in France", 2006), this article examines the relationship between sexual aggression against women and an indicator of sexual orientation that combines behavior and self-definition. Women who had homosexual relationships are more often victims of sexual violence, whatever their age at the time of the aggression (52% of them vs. 19% of those who had only heterosexual relationships). In this group, it is mostly self-identified heterosexual or bisexual women who are victims of aggression. However, when we take into account social characteristics, and above all the number of male partners, risk excess for non heterosexual women is no longer significant.

Catherine Cavalin. Interroger les femmes et les hommes sur les violences subies en France et aux Etats-Unis : entre mesures statistiques et interprétations sociologiques

Au milieu des années 1990 en Amérique du Nord, un débat né vingt ans plus tôt reprenait de la vigueur entre Murray A. Straus et Michael P. Johnson, à propos du caractère symétrique ou non de l'usage de la violence physique dans le couple. Les femmes useraient-elles autant que les hommes de la violence physique ? Existerait-il une « symétrie de genre » dans le recours à la violence physique ? Depuis lors, des enquêtes statistiques se sont développées en Europe, qui permettent de plus en plus systématiquement de recueillir et comparer les déclarations des femmes et des hommes quant aux violences qu'elles et ils subissent. Cet article propose de confronter les résultats d'enquêtes françaises récentes aux sources états-uniennes, du point de vue des résultats eux-mêmes, de leur interprétation et surtout des méthodes utilisées pour

recueillir l'expérience des violences auprès des enquêté-e-s. Il conclut à une asymétrie des usages de la violence dans le couple.

Questioning women and men about the violent acts they are subjected to, in France and the United States : statistical measures and sociological interpretations

In the mid-1990s in North America, a 20-year-old debate was reopened between Murray A. Straus and Michael P. Johnson on the issue of "gender symmetry" in the area of physical violence between intimate partners. Do women use physical violence as much as men? Is there "gender symmetry" in the recourse to physical violence? Since then, several statistical surveys have also been conducted in Europe that increasingly question women *and* men about the violent acts they report being subjected to. This article confronts the American sources with some recent French statistical surveys to compare results, their interpretation and the methods used to produce them. It concludes that there is a distinct asymmetry in the use of violence between men and women in intimate partnerships.

Carmen Gill. Le *fémicide* au Canada : le cas du Nouveau-Brunswick

En 2009 au Canada, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé la création d'un « Comité de révision des homicides conjugaux », ce qui fut fait en 2010. Le comité a pour mandat de cerner les faits et circonstances de tout décès lié à un contexte de violence conjugale. Il a pour tâche de réaliser une enquête approfondie sur chaque cas et de préparer des recommandations visant à prévenir ces violences dans la province. Parallèlement aux travaux du comité, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a commandé au Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale une étude exploratoire sur ces homicides dans la province, essentiellement des fémicides. L'article présente les résultats de cette étude portant sur une période de dix ans (1999-2008).

Femicide in Canada : The New-Brunswick case

In 2009, the New Brunswick government announced the creation of a Domestic Violence Death Review Committee, which was implemented in 2010. The Committee has a mandate to review the facts and circumstances related to the deaths of all individuals in New Brunswick where domestic violence was a factor. The Committee has the responsibility to conduct comprehensive reviews of all domestic violence deaths and make recommendations that will help to prevent future deaths, as well as reduce and eliminate domestic violence in New Brunswick. In parallel with the Committee's work, the provincial government requested a baseline study of domestic homicide in New Brunswick by the Muriel McQueen Fergusson Centre for Family Violence Research. This article presents the findings of the study on these homicides, mainly femicides, for the period running from 1999 to 2008.